



La onzième assemblée régulière du conseil d'administration s'est déroulée le mercredi 27 octobre 2004. Dix-sept personnes ont assisté à la période de questions. Le président, Denis Chayer, a profité de l'ouverture de l'assemblée pour souhaiter la bienvenue à madame Suzanne T. Chiasson, employée de soutien rattachée au département d'Art et technologie des médias et à monsieur Stéphane Chouinard, enseignant au département de Technologies du génie électrique, nouvellement élus en tant que membres du Conseil.

Période de questions

Un groupe d'enseignantes et d'enseignants, membres du Comité de la formation générale du Cégep, s'est présenté au conseil afin d'obtenir des explications sur la position du Collège par rapport à la formation générale. Ces derniers ont fait référence aux mémoires qui ont été présentés au ministre de l'Éducation lors du forum de juin dernier portant sur l'avenir de l'enseignement collégial. Afin de clarifier l'ambiguïté que le comité avait perçue dans le mémoire du Collège, les représentants des enseignants de philosophie, français, anglais et éducation physique ont exprimé une position claire sur la nécessité de conserver la formation générale dans un argumentaire qu'ils ont remis au conseil. Les porte-parole du groupe ont demandé aux membres du conseil d'étudier le document et de leur faire parvenir leur position à l'égard des arguments qui y sont développés. Le comité a exprimé l'espoir que la réponse du conseil lui parvienne avant que le ministre ait annoncé ses orientations.

À la suite de cette intervention du comité, le directeur des études, Laurier Tremblay, a souligné que le Collège maintient une position formelle quant à l'importance de la formation générale dans les programmes d'études collégiales. Il a ajouté que la position initiale de la Fédération des cégeps et du ministère a beaucoup évolué dans ce dossier.

Suivi du procès verbal de la dernière assemblée

À la suite des représentations faites lors de la dernière assemblée sur la problématique de la décentralisation et la menace de démantèlement du réseau collégial, une lettre signée par le président du conseil, Denis Chayer, et le directeur général, Gilbert Grenon, a été expédiée à la coalition regroupant les instances syndicales, l'Association des parents et l'Association générale des étudiants. Les signataires rappellent la position du Collège quant à la nécessité de baliser l'autonomie éventuelle accordée aux cégeps et expriment le souhait qu'il y ait un débat ouvert sur les orientations du ministre une fois qu'elles auront été dévoilées.

Quant à la représentation faite par un étudiant sur l'accessibilité financière aux études, le directeur général a déposé séance tenante une résolution du comité exécutif par laquelle le Collège demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de majorer les montants maximums des prêts et de maintenir l'article 51 dans sa forme originale et ce, sans affecter les budgets du réseau collégial de l'Éducation. Le Collège a, de plus, interpellé les directions des trois autres collèges en vue de faire connaître publiquement leur position commune.

Dixième anniversaire de la création du CECC

Le directeur général, Gilbert Grenon, a rappelé aux membres qu'une invitation leur avait été adressée à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire du Centre d'études collégiales en Charlevoix le 6 novembre prochain. Compte tenu du nombre de personnes invitées, la Direction du Collège a décidé d'offrir un transport par autobus aux intéressés et à leurs conjointes et conjoints, ce qui permettra à un plus grand nombre de personnes de visiter le Centre d'études et d'assurer un voyage sécuritaire pour tous et toutes.

Formation continue en Charlevoix : protocole d'entente entre la Commission scolaire de Charlevoix et le Cégep de Jonquière

Les directions de la Commission scolaire de Charlevoix et du Collège ont convenu de renouveler pour une période de cinq ans l'entente annuelle initiale signée depuis 2000. On se rappellera que l'entente de base et le cadre d'organisation des activités de formation continue confirmaient une pratique de gestion conjointe créant de ce fait un partenariat productif et efficace tout en éliminant du même coup une concurrence néfaste dans un trop petit marché. L'objectif de départ poursuivi par le Collège était de consolider les activités de formation continue en Charlevoix.

Projet d'établissement partagé et plan de la réussite 2004-2009

Le directeur général, Gilbert Grenon, et la responsable du développement institutionnel et du dossier PEP, Sylvie Bergeron, ont présenté au conseil la version finale du projet incluant les suggestions apportées par les participantes et participants lors de la dernière consultation publique tenue le 14 octobre dernier. La version finale est accessible à toute la communauté sur le réseau local G.

De son côté, le directeur des études, Laurier Tremblay, a présenté le Plan institutionnel de la réussite 2004-2009 tel qu'approuvé par la commission des études. Il a précisé d'entrée de jeu que le principal lieu de réussite est la salle de classe et que le plan repose sur la capacité du Cégep de relever ces défis importants : l'émergence d'une vision partagée de la réussite, la réussite des activités d'apprentissage, la persévérance et l'engagement de l'élève dans son projet d'études, la diplomation des élèves, un parcours orientant dans les programmes d'intégration, l'accompagnement de l'élève aux prises avec des difficultés d'apprentissage et la qualification accrue des intervenantes et intervenants.

Les membres du conseil ont tenu à exprimer leur appréciation à l'égard du travail accompli par les responsables de ces deux dossiers majeurs au Collège ainsi qu'à tous ceux et celles qui, par leur implication, ont participé de près ou de loin à leur élaboration.

Avis de la commission des études et approbation

À la suite de l'avis favorable de la commission, les membres du conseil ont approuvé le programme suivant :

- Attestation d'études collégiales en *Techniques d'aide aux personnes âgées ou en perte d'autonomie (JNC.0Y)* créée à partir du programme de *Gérontologie (JNC.0L)*.

Les membres du Conseil ont également approuvé les items suivants :

- Deux plans-cadres de 2^e session du programme d'attestation d'études collégiales en *Géomatique appliquée à l'aménagement forestier (EEE.02.)*;
- La politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française après des modifications mineures au point sur la *Qualité et maîtrise du français par les employés*; cette politique aura pour effet d'amener des changements dans les pratiques relatives à l'embauche, au perfectionnement, à l'approvisionnement et autres; la mise en œuvre s'effectuera au cours des prochaines semaines et la politique sera révisée dans deux ans .
- Deux modifications au Plan institutionnel d'évaluation des apprentissages soit :
 - L'évaluation en profondeur du programme de Techniques de génie mécanique (241.A0) débutera à l'automne 2004 plutôt qu'à l'automne 2005;
 - L'évaluation en profondeur des programmes d'Intégration (081.01) sera réalisée en 2005-2006 plutôt qu'en 2006-2007.

Demande d'avis à la commission des études

Les membres du conseil demandent avis à la commission des études sur :

- Un plan-cadre du programme *Environnement, hygiène et sécurité au travail(260.B0)*.

Sanction des études collégiales

Les membres du conseil ont approuvé l'attribution de trois diplômes d'études collégiales au secteur préuniversitaire et de 14 au secteur technique ainsi que de trois attestations d'études collégiales à Jonquière.

Formation des membres du conseil

En raison de la présence de nouveaux membres au conseil, de l'évolution des responsabilités des membres et des demandes de la communauté lors des périodes de questions, le président du conseil, Denis Chayer, a proposé de confier au comité exécutif le soin de proposer un cadre de formation et de fonctionnement pouvant répondre adéquatement aux attentes et aux besoins exprimés.

Élections

À l'occasion des élections annuelles, monsieur Denis Chayer et madame Nicole Landry ont été réélus respectivement aux postes de président et de vice-présidente du conseil.

Pour leur part, mesdames Nicole Landry et Sylvie Garant siégeront à nouveau au comité exécutif aux côtés du président, du directeur général et du directeur des études.

Les félicitations d'usage sont adressées aux nouveaux élus.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 23 novembre 2004 et non le 17 novembre tel que prévu initialement.